Bureau de développement
des télécommunications (BDT)

Réf.: Circulaire BDT/DDR/DER/070

Genève, le 12 juin 2025

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: **Dispositions pratiques pour l'organisation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25), Bakou (République d'Azerbaïdjan), 17-28 novembre 2025**

Madame, Monsieur,

Comme suite à la lettre d'invitation de la Secrétaire générale de l'UIT datée du 31 octobre 2024 (Circulaire N° CL-24/61 – SG/BDT), j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe des renseignements sur l'organisation et les dispositions pratiques relatives à la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25), qui se tiendra au Centre de congrès de Bakou (République d'Azerbaïdjan), du 17 au 28 novembre 2025.

Le thème retenu pour la CMDT-25 est le suivant: "**Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable**". Le projet d'ordre du jour de la CMDT-25, tel qu'il a été approuvé par le Conseil de l'UIT et les États Membres, ainsi que le projet de structure de la Conférence, sont reproduits respectivement dans les **Annexes 1 et 2** pour information.

Comme lors des CMDT précédentes, un Segment de haut niveau sera organisé pour offrir aux représentants de haut rang des États Membres un cadre unique leur permettant de prononcer leurs déclarations de politique générale et d'exprimer leurs vues sur les nouvelles tendances et les questions d'importance stratégique pour le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication au service de la connectivité universelle et de la transformation numérique durable. Les déclarations de politique générale seront prononcées par les ministres, vice-ministres, ministres adjoints ou secrétaires de cabinet et les interventions seront limitées à **trois minutes**, étant entendu que les déclarations dans leur intégralité seront publiées sur le site web de la conférence. Nous enverrons des lettres distinctes sur cette question pour fournir des informations complémentaires et inviter les États Membres à faire part de leur volonté de formuler des déclarations de ce type pendant le Segment de haut niveau.

Les États Membres sont encouragés à envoyer leurs propres délégations à la Conférence. Toutefois, un État Membre qui ne peut pas être représenté physiquement à la Conférence peut donner à un autre État Membre le pouvoir de voter en son nom, si un vote est nécessaire (voir le numéro 335 de la Convention). En outre, une délégation accréditée à la Conférence et ayant le droit de vote peut donner mandat à une autre délégation ayant le droit de vote d'exercer ce droit au cours d'une ou de plusieurs séances auxquelles il ne lui est pas possible d'assister (voir le numéro 336 de la Convention). Il convient de noter qu'un État Membre ne peut pas prendre la parole au nom d'un autre État Membre lors de la Conférence, même si sa délégation a reçu un transfert de pouvoirs ou une procuration en vertu des

numéros 335 à 338 de la Convention. Pour les délégués ayant participé à l'AMNT tenue récemment, les règles suivies pendant l'Assemblée s'appliqueront aussi à la CMDT-25.

En outre, j'ai l'honneur de me référer à la Résolution 55 (Rév. Kigali, 2022) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications sur l'intégration du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'UIT pour renforcer l'autonomisation des femmes grâce aux télécommunications/TIC, ainsi qu'à la Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, et encourage à ce titre votre administration à inclure des femmes et des jeunes dans votre délégation à la CMDT.

Les inscriptions pour la CMDT-25 sont désormais ouvertes sur la page Participation et inscriptions du site web de la conférence. Des informations pratiques sur l'inscription proprement dite ainsi que sur les bourses, les procédures et la date limite de soumission des contributions, figurent dans l'**Annexe 3**.

Je saisis également cette occasion pour vous informer qu'une journée de célébration mondiale du rôle des jeunes précédera la CMDT-25, le 16 novembre 2025. Des informations détaillées sur cette manifestation vous seront communiquées séparément. J'ai également l'honneur de vous annoncer que le 16 novembre 2025 au soir, après la réunion informelle des chefs de délégation, se tiendra un dîner auquel prendront part les chefs de délégation, en compagnie d'un autre participant, pour célébrer les activités particulièrement efficaces menées depuis plus de 30 ans par le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT. En outre, tout au long de la Conférence, une exposition mettra en lumière le travail accompli avec les partenaires de l'UIT et les parties prenantes pour accélérer le développement du numérique dans le monde.

Je vous invite également à vous reporter à l'**Annexe 5**, qui contient les offres de parrainage à votre attention pour la journée de célébration mondiale du rôle des jeunes, le dîner de célébration de l'UIT-D et les stands d'exposition.

Mme Archana Gulati, Adjointe au Directeur du BDT, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin (courriel: wtdc@itu.int).

Je compte sur votre participation et vos contributions pour faire en sorte que la Déclaration, le Plan stratégique et le Plan d'action qui seront adoptés par la CMDT-25 constituent des outils efficaces et viables pour orienter nos travaux au cours des prochaines années, en vue de répondre aux besoins de tous les pays compte tenu des priorités et des stratégies convenues.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Pièces jointes:
- Annexe 1 – Projet d'ordre du jour de la CMDT-25
- Annexe 2 – Projet de structure de la CMDT-25
- Annexe 3 – Dispositions pratiques
- Annexe 4 – Formulaire de demande de bourse
- Annexe 5 – Offres de parrainage

Annexe 1

Projet d'ordre du jour
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25)

Le projet d'ordre du jour de la prochaine CMDT a été approuvé par le Conseil à sa session de 2024.

I Rapport sur la mise en œuvre des Plans d'action de l'UIT-D

1 Point sur la transformation numérique au niveau mondial et rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 et du Plan d'action de Kigali adopté par la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)

2 Rapport du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

3 Rapports des commissions d'études

4 Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liés aux travaux de l'UIT-D:

- a) Conférence de plénipotentiaires (PP-22)
- b) Assemblée des radiocommunications (AR-23)/Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23)
- c) Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24)

II Politique générale et stratégie au service de la transformation numérique

5 Table ronde ministérielle et table ronde des dirigeants du secteur privé et déclarations de politique générale

III Programme de travail de l'UIT-D pour la période 2026-2029

6 Résultats des réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT

7 Contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028-2031

8 Priorités de l'UIT-D

9 Plan d'action de l'UIT-D pour la période suivante

10 Déclaration de la CMDT

11 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications:

- a) Pouvoir conféré au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications d'agir entre les conférences mondiales de développement des télécommunications (Résolution 24 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT)
- b) Structure et méthodes de travail

12 Commissions d'études

- a) Questions à l'étude
- b) Structure et méthodes de travail

13 Initiatives régionales

14 Résolutions et Recommandations

Annexe 2

Projet de structure de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25)

Réunion des chefs de délégation

Mandat: conformément au numéro 49 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, la séance d'ouverture de la conférence est précédée d'une réunion des chefs de délégation. Au cours de cette réunion, les chefs de délégation préparent l'ordre du jour de la première séance plénière et font des propositions concernant l'organisation, les présidences et vice-présidences de la conférence, ses commissions et, s'il y a lieu, le(s) groupe(s) de travail de la plénière.

Pendant la CMDT, les chefs de délégation se réunissent pour étudier les propositions en ce qui concerne le programme de travail et la constitution des commissions d'études, et pour élaborer des propositions concernant la désignation des présidents et vice-présidents des commissions d'études, du GCDT et de tout autre groupe établi par la CMDT.

Commission 1: Commission de direction

Mandat: coordonner toutes les activités afférentes au bon déroulement des travaux et établir l'ordre et le nombre des séances, en évitant, si possible, toute simultanéité compte tenu de la composition restreinte de certaines délégations.

Cette commission est composée du président et des vice-présidents de la conférence, ainsi que des présidents et des vice-présidents des commissions et du ou des groupes de travail de la plénière.

Commission 2: Commission de contrôle budgétaire

Mandat: déterminer l'organisation et les moyens d'action mis à la disposition des délégués, examiner et approuver les comptes des dépenses engagées pendant toute la durée de la conférence et présenter à la séance plénière un rapport indiquant le montant total estimé des dépenses de la conférence ainsi qu'une estimation des besoins financiers du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) jusqu'à la prochaine CMDT et des coûts induits par l'exécution des décisions prises par la conférence.

Commission 3: Objectifs

Mandat: examiner et adopter l'ordre du jour et formuler des propositions concernant l'organisation des travaux; examiner et approuver les produits et les résultats correspondant aux différents objectifs; examiner et approuver les Questions confiées aux commissions d'études et les initiatives régionales connexes et élaborer des lignes directrices pour leur mise en œuvre; examiner et approuver les résolutions pertinentes; et veiller à ce que les produits soient conformes à la méthode de gestion axée sur les résultats, qui vise à améliorer l'efficacité de la gestion et la responsabilité.

Commission 4: Méthodes de travail de l'UIT-D

Mandat: examiner et adopter l'ordre du jour et formuler des propositions concernant l'organisation des travaux; examiner les propositions et les contributions se rapportant à la coopération entre les membres; évaluer les méthodes de travail ainsi que le fonctionnement des commissions d'études de l'UIT-D et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT); évaluer et déterminer les options possibles pour optimiser l'exécution des programmes et approuver les modifications à apporter à ces programmes dans le but de renforcer les synergies entre les Questions confiées aux commissions d'études, les programmes et les initiatives régionales; et soumettre à la plénière des rapports, notamment des propositions sur les méthodes de travail de l'UIT-D pour mettre en œuvre le programme de travail de ce Secteur, sur la base des rapports du GCDT et des commissions d'études soumis à la conférence ainsi que des propositions des États Membres de l'UIT, des Membres du Secteur de l'UIT-D et des établissements universitaires participant aux travaux de ce Secteur.

Commission 5: Commission de rédaction

Mandat: parfaire la forme des textes découlant des délibérations de la CMDT, tels que les résolutions, sans en altérer ni le sens ni le fond, et aligner les textes dans les langues officielles de l'Union, en vue de leur soumission à la séance plénière pour approbation.

En outre, il est proposé de créer un groupe de travail de la plénière, comme suit:

Groupe de travail de la plénière: contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028-2032 et Déclaration de la CMDT[1]

Mandat: élaborer un projet de Déclaration de la CMDT et la contribution du Secteur de l'UIT-D au Plan stratégique de l'Union qui sera adopté par la prochaine Conférence de plénipotentiaires.

Note explicative

Conformément au numéro 63 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, la séance plénière de la Conférence mondiale de développement des télécommunications peut constituer des commissions pour examiner les questions soumises à la conférence.

---

[1] La création du Groupe de travail de la plénière dépendra des progrès accomplis au cours du processus préparatoire en ce qui concerne la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT et la Déclaration de la CMDT.

Annexe 3

Dispositions pratiques

I Invitation, admission et participation

La Secrétaire générale, après consultation du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), envoie une invitation à l'administration de chaque État Membre, aux Membres du Secteur de l'UIT-D, aux organisations et institutions visées par les dispositions pertinentes de l'article 25 de la Convention de l'UIT ainsi qu'à la Palestine, conformément à la Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018), et aux établissements universitaires conformément à la Résolution 169 (Rév. Dubaï, 2018). Cette invitation a été envoyée en octobre 2024. Il n'est pas nécessaire de présenter des pouvoirs pour assister à la CMDT-25. Toutefois, tout État Membre ou Membre de Secteur ayant l'intention d'envoyer une délégation ou des représentants à la CMDT-25 doit en informer le Directeur du BDT, en indiquant le nom et la fonction de tous les membres de la délégation ou des représentants (numéro 339 de la Convention de l'UIT).

Pour que les dispositions nécessaires puissent être prises en temps utile, les États Membres et les Membres de Secteur qui souhaitent participer à la CMDT-25 ainsi que les organisations, institutions et autres entités qui remplissent les conditions requises pour participer en qualité d'observateurs en vertu de l'article 25 de la Convention de l'UIT, de la Résolution 99 ou de la Résolution 169 sont priés de s'inscrire en ligne.

II Inscription

Les inscriptions à la CMDT-25 se font exclusivement en ligne et **sont maintenant ouvertes**.

Chaque délégué souhaitant assister à la conférence devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible ICI, **en précisant s'il souhaite participer à distance**.

Les délégués peuvent s'inscrire à la conférence au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées ICI.

Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

Note: Les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système d'inscription peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription des membres en vue de la participation à la CMDT doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible ICI.

En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit envoyer une communication officielle à l'adresse memberstates@itu.int (à l'attention des États Membres) ou à l'adresse Membership@itu.int (à l'attention de toutes les autres entités).

Toutes les informations relatives à l'inscription sont accessibles sur la page Admission et inscriptions à la CMDT-25.

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de leur délégation à la CMDT. En outre, plusieurs personnes par organisation ou pays peuvent participer.

Le retrait des badges sur place se fera au Centre de congrès de Bakou (Azerbaïdjan). Les heures d'ouverture du comptoir de retrait des badges seront communiquées prochainement sur la page Admission et inscriptions à la CMDT-25.

III Organisation provisoire de la Conférence

La CMDT-25 créera des commissions pour mener à bien ses travaux. On trouvera dans l'**Annexe 2** un projet de structure de la Conférence ainsi qu'un projet de mandat des commissions et du Groupe de travail de la plénière, tel qu'approuvé par le GCDT lors de sa réunion de 2025.

IV Bourses

Afin d'encourager la participation des pays en développement, et sous réserve que des fonds soient disponibles, une bourse complète, ou deux bourses partielles, pourront être accordées à chaque État Membre remplissant les conditions requises. Les bourses complètes couvrent le prix du billet d'avion (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation), et comprennent une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Il incombe aux États Membres de financer les autres coûts de participation.

Conformément à la Résolution 213 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, les candidats aux bourses devraient être choisis dans un souci d'équilibre entre les hommes et les femmes et d'inclusion des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des besoins particuliers.

Le formulaire de demande de bourse dûment validé (**Annexe 4**) et ses annexes doivent parvenir au Service des bourses par courrier électronique, à l'adresse fellowships@itu.int, ou par télécopie, au numéro +41 22 730 5778, **au plus tard le 22 septembre 2025**. Il est obligatoire de s'inscrire avant de soumettre une demande de bourse.

V Interprétation

L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles de l'UIT pour toutes les séances plénières et toutes les séances tenues par les commissions.

VI Documents de conférence

Les documents préparatoires suivants seront publiés:

- Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali, y compris la contribution de l'UIT-D aux grandes orientations du SMSI.
- Rapport sur les activités du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications.
- Rapport sur la Réunion de coordination des RPM en vue de la CMDT-25.
- Projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028-2031.
- Projet de Plan d'action de l'UIT-D pour la période 2026-2029.
- Projet de Déclaration de la CMDT-25.
- Rapports des Présidents des commissions d'études.
- Rapports sur les résultats des autres conférences et assemblées et des autres manifestations de l'UIT ayant des incidences sur les travaux de l'UIT-D.
- Contributions des États Membres et des Membres du Secteur de l'UIT-D à la CMDT-25.

Conformément à la Résolution 1141 du Conseil et à la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, la CMDT-25 sera une conférence "sans papier". Chaque participant est encouragé à télécharger une application qui assurera une synchronisation automatique avec le serveur de documents FTP de l'UIT, et permettra d'accéder à tout moment aux documents de conférence publiés dans l'une quelconque des six langues officielles de l'UIT. Chaque participant à la Conférence recevra, le dernier jour, un courriel lui permettant d'avoir accès au projet de rapport final.

Les documents seront disponibles sur le site web de la CMDT-25 sur la page suivante: Documents de la CMDT.

Les participants sont donc priés d'apporter leur ordinateur portable. Des ordinateurs seront mis à disposition en libre-service dans un cybercafé pour les participants qui pourraient en avoir besoin.

VII Contributions

Afin de permettre l'examen approfondi des contributions des membres par les délégations, la date limite de soumission des contributions a été fixée au **27 octobre 2025 à 23 h 59, heure de Genève** (conformément à la Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires). Cette date limite vise également à faire en sorte que les documents soumis puissent être traduits dans les délais voulus.

Les contributions devraient être soumises par voie électronique au moyen du système décrit ci-dessous. Pour toute précision ou indication supplémentaire, veuillez vous mettre en rapport avec le secrétariat de la CMDT-25 à l'adresse: wtdc.documentcontrol@itu.int.

Les États Membres et les Membres de Secteur sont instamment priés de prêter la plus grande attention à la préparation initiale de leurs contributions, afin qu'il ne soit pas nécessaire d'apporter des révisions aux documents.

VIII Traitement des contributions avant la Conférence

Afin de regrouper les diverses contributions soumises, de manière à permettre l'élaboration d'un ensemble solide et cohérent d'éléments interdépendants et complémentaires, un outil en ligne, appelé "Interface pour les propositions aux conférences" (CPI), est mis à la disposition des membres et est accessible ici. Un Guide d'utilisation, ainsi que des lignes directrices relatives à l'élaboration des propositions est également accessible sur la même page.

L'interface CPI permettra non seulement d'uniformiser les modalités de soumission des propositions, mais aussi de faciliter le suivi du traitement des documents soumis, en réduisant les opérations de reformatage. Les contributions qui ne seront pas soumises via l'interface CPI risquent de voir leur traitement et leur mise sur le web retardés.

Les membres ayant soumis des propositions pour d'autres grandes manifestations de l'UIT, comme la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22), la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR-23) ou l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24), auront déjà une certaine connaissance de l'interface CPI. Pour toutes questions concernant l'interface CPI, veuillez vous mettre en rapport avec le secrétariat de la CMDT-25 à l'adresse: wtdc.documentcontrol@itu.int.

Conformément au numéro 42 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, les contributions contenant plus d'une proposition devraient être soumises avec un numéro permettant d'identifier chaque proposition ainsi que le thème de la proposition. Le secrétariat annotera chaque proposition avec des numéros comme suit:

ABC/25/3

où ABC représente le symbole du pays auteur de la proposition, 25 le numéro du document dans lequel la proposition sera publiée et 3 le numéro de série de la proposition à l'intérieur de ce document. Le code à trois lettres et le numéro du document seront donnés par le secrétariat. Toutefois, chaque proposition, lorsqu'elle est soumise, se verra attribuer un numéro par le système en ligne.

Sur la base des contributions qui auront été reçues avant la date limite, le BDT attribuera les documents en fonction des thèmes identifiés par l'entité qui aura soumis la contribution afin de faciliter les débats de la CMDT-25.

IX Traitement des contributions pendant la Conférence

En raison de la durée limitée de la Conférence, les débats de fond devraient prévaloir sur la présentation systématique des propositions individuelles. Pour faciliter les références pendant les débats, le secrétariat élaborera un document temporaire rattachant toutes les contributions aux différents points de l'ordre du jour. Les États Membres sont vivement encouragés à ne pas soumettre de nouvelles contributions pendant la Conférence.

X Longueur maximale des contributions

Conformément à la Résolution 154 de la PP, les participants sont encouragés à limiter la longueur des contributions. À cet égard, une contribution ne devrait pas faire plus de cinq (5) pages et devrait être soumise au Directeur du Bureau de développement des télécommunications.

Dans le cas d'une contribution plus détaillée dépassant sensiblement cette limite, il conviendrait de soumettre un résumé analytique. Seul le résumé analytique sera traduit s'il est soumis dans les délais. La version détaillée de la contribution sera disponible uniquement en ligne et dans la langue d'origine.

XI Besoins en matière d'accessibilité

Un service de sous-titrage en anglais sera assuré pour toutes les séances plénières et toutes les réunions des commissions, pour lesquelles un service d'interprétation dans les six langues officielles de l'Union sera également assuré.

Veuillez demander, dès que possible, l'assistance raisonnable dont vous pourriez avoir besoin par courrier électronique, à l'adresse: wtdc@itu.int. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

XII Politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents

Conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents approuvée par la Conférence de plénipotentiaires de 2018, les informations/documents seront mis à la disposition du public, sauf indication contraire de la personne soumettant le document au secrétariat de l'UIT.

La nouvelle politique peut être consultée à l'adresse https://www.itu.int/en/access-policy/Pages/default.aspx.

Annexe 4

Formulaire de demande de bourse de l'UIT

Ce formulaire constitue une demande de bourse pour la participation à l'activité suivante:

Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25)
Ville (Pays): Bakou (Azerbaïdjan)
Date: 17-28 novembre 2025

Type de bourse: BOURSE COMPLÈTE. On trouvera de plus amples informations dans la section 1 ci-dessous.

Date limite de dépôt des candidatures: 22 septembre 2025 (23 h 59, heure de Genève (Suisse)). Les demandes reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.

Critères de sélection

– On trouvera de plus amples informations sur les critères de sélection dans la lettre d'invitation correspondante.

– L'attribution de bourses pour cette manifestation est régie par la Politique d'attribution de bourses dans le cadre de manifestations et d'activités financées sur le budget ordinaire de l'UIT.

– Afin d'assurer une bonne gestion de l'utilisation des bourses, toute personne **ne pourra se voir attribuer plus d'une bourse complète, ou deux bourses partielles par exercice.** À cet égard, le montant accordé à une personne ne pourra dépasser **dix mille francs suisses (10 000 CHF)** par exercice.

– Les États Membres qui souhaitent soumettre une demande de bourse à l'UIT **ne doivent avoir aucune dette** en ce qui concerne les contributions basées sur l'unité contributive, à l'exception des États Membres avec lesquels un plan d'amortissement a été décidé et qui s'acquittent de leurs obligations à cet égard.

– **Les représentants les plus hauts placés** (chef d'État, chef de gouvernement, ministre, vice-ministre, secrétaire d'État ou équivalent, diplomates de haut rang) **ne peuvent pas bénéficier** de bourses.

Remplissage du formulaire

– Tous les champs marqués du signe * sont obligatoires.

– Veuillez imprimer toutes les pages du présent formulaire et remplir les sections relatives aux signatures.

Soumission du formulaire signé (et de tous les documents pertinents)

– Par courriel à l'adresse fellowships@itu.int ou par télécopie: +41 22 730 5778.

L'UIT examinera uniquement les demandes remplissant toutes les conditions ci-dessus

Conditions

1	**Une bourse complète** pour cette activité comprend les éléments suivants:	un (1) billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation; ET une indemnité de subsistance pour couvrir les frais d'hébergement, les repas et autres frais. (Les autres coûts ne seront pas couverts dans le cadre de cette bourse)

Renseignements personnels

2	Pays*	
3	Nom de l'administration*	
4	Sexe*	☐ Femme ☐ Homme ☐ Je préfère ne pas répondre
5	Adresse de courrier électronique*	
6	Numéro de téléphone*	

Informations figurant sur le passeport

7	Nom de famille*	
8	Autre prénom	
9	Prénom*	
10	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)*	
11	Lieu de naissance (ville, pays)*	
12	Nationalité*	
13	Numéro de passeport*	
14	Date de délivrance du passeport (JJ/MM/AAAA)*	
15	Date d'expiration du passeport (JJ/MM/AAAA)*	
16	Lieu de délivrance/autorité de délivrance du passeport*	

Formation et expérience professionnelle

17	Intitulé de poste*	
18	Plus haut niveau d'études atteint*	☐ Doctorat d'études post-doctorales ☐ Diplôme universitaire de deuxième cycle (Master ou équivalent) ☐ Diplôme universitaire de premier cycle (licence ou équivalent) ☐ Diplôme technique (ou équivalent) ☐ Diplôme d'études secondaires ☐ Autre
19	Domaine d'études*	
20	Nombre d'années d'expérience professionnelle pertinente*	☐ 1-5 ans ☐ 6-10 ans ☐ 11-15 ans + 16-20 ans ☐ Plus de 20 ans
21	Décrivez brièvement vos fonctions professionnelles actuelles* (fournissez des documents séparés ou un CV si nécessaire)	
22	Décrivez votre expérience en lien avec l'activité* (fournissez des documents séparés ou un CV si nécessaire)	
23	À votre retour dans votre pays, comment utiliserez-vous les connaissances acquises au cours de l'activité* (fournir des documents séparés ou un CV si nécessaire)	

Informations complémentaires

24	Avez-vous déjà bénéficié d'une ou de plusieurs bourses pendant l'année en cours?*	☐ Non ☐ Oui – Indiquez le(s) nom(s)/l'année(s) de l'activité:
25	Décrivez tout besoin spécifique en matière d'accessibilité ou autre que vous pourriez avoir (facultatif)	

Conditions et signature du demandeur

En signant et en soumettant le présent formulaire, je certifie avoir lu les conditions suivantes et les accepter dans leur intégralité*	Veuillez accepter toutes les conditions. ☐ Je certifie que les déclarations faites dans le présent formulaire sont vraies et complètes*. ☐ Si je suis sélectionné(e) pour une bourse, je m'engage à assister à l'intégralité de la manifestation*. ☐ Si je suis sélectionné(e) pour une bourse, je m'engage à informer l'UIT de tout changement dans mes disponibilités qui pourrait modifier les conditions d'application de la bourse qu'elle m'a accordée*.
Signature du demandeur*:	Date (JJ/MM/AAAA)*:

Signature d'un coordonnateur désigné au niveau national

La présente demande doit être dûment signée et autorisée par le coordonnateur désigné au niveau national et/ou par un haut fonctionnaire de l'administration ou de l'État Membre.

Nom complet*: Intitulé du poste*: Courriel*:	Signature*: Date (JJ/MM/AAAA)*:
Cachet de l'Administration/État Membre*	

Annexe 5

Offres de parrainage

L'efficacité à l'honneur au sein de l'UIT-D

Des avantages remarquables en termes de visibilité sont proposés à tous les sponsors, qu'il s'agisse de possibilités de mise en relation, de visibilité, de promotion ou d'exposition de la marque.

La disponibilité des offres de parrainage est limitée. En conséquence, toute manifestation d'intérêt pour ces offres sera traitée par l'UIT sur un pied d'égalité et dans l'ordre des demandes.

Pour toute question, veuillez contacter bdtpartners@itu.int.

1) Célébration mondiale du rôle des jeunes

Contribuez à façonner l'avenir du développement numérique en parrainant la **Célébration mondiale du rôle des jeunes, placée sous le thème "Façonner l'avenir du développement numérique, entendre les voix de demain"**.

Votre soutien permettra principalement à de jeunes dirigeants issus de pays les moins avancés (PMA), de pays en développement sans littoral (PDSL) et de petits États insulaires en développement (PEID) de participer, afin que leur voix soit entendue et mise à l'honneur lors de ce rassemblement mondial de la jeunesse, qui sera porteur de transformations.

Bien que l'accent soit mis ces pays, votre contribution peut également permettre d'appuyer la participation de jeunes venus d'autres horizons, tels que les représentants pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect (GCYE) issus d'autres pays, favorisant ainsi une inclusion plus large.

En investissant dans ceux qui seront les dirigeants de demain, vous contribuez non seulement à amplifier leur voix, mais aussi à contribuer à l'émergence de la prochaine génération d'acteurs du changement dans le secteur du développement numérique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter: digital.inclusion@itu.int.

UIT – CÉLÉBRATION MONDIALE DU RÔLE DES JEUNES 16 novembre 2025 OFFRES DE PARRAINAGE			
	Sponsor "Visionnaire" **50 000 CHF** (1 sponsor seulement)	**Sponsor "Catalyseur"** **25 000 CHF** (2 sponsors)	**Sponsor "Pionnier"** **10 000 CHF** (illimité)
Affichage du nom à l'entrée/la sortie du lieu de la Cérémonie d'ouverture et de clôture de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	✓	✓	✓
Affichage du nom à l'entrée du cocktail de mise en relation à l'occasion de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	✓	✓	✓
Mention dans un article/ sur le blog de l'UIT	✓	✓	✓
Affichage à l'entrée/la sortie du lieu des manifestations parallèles*	✓	✓	
Remerciements lors de l'allocution d'ouverture prononcée par un fonctionnaire élu de l'UIT à la cérémonie *d'ouverture* de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	✓	✓	
Places assises réservées aux cérémonies d'ouverture et de clôture de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	3 responsables	2 responsables	1 responsable
Remerciements sur le site web de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable – Entretien vidéo	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable	Logo cliquable
Remerciement oral par un fonctionnaire élu/membre de la haute direction durant le cocktail de mise en relation de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	✓		
Allocution durant le cocktail de mise en relation de la Célébration mondiale du rôle des jeunes	✓		
Mise en avant sur les réseaux sociaux**	✓		

* Après la cérémonie d'ouverture de la Célébration mondiale du rôle des jeunes, les participants prendront part à des activités parallèles et visiteront des centres technologiques. Les lieux sont à confirmer.

** Mention générale sur les réseaux sociaux visant à mettre en avant le sponsor.

2) Dîner de célébration de l'UIT-D: Plus de 30 ans d'action

Le 16 novembre 2025, avant la CMDT-25, un dîner spécial sera organisé pour les chefs de délégation + 1 pour célébrer les plus de 30 ans d'action du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT. Depuis plus de trente ans, le Secteur s'emploie avec succès à apporter des changements positifs et des effets concrets sur le quotidien des populations grâce au numérique. Des possibilités de parrainage sont disponibles pour contribuer à l'organisation de cette manifestation.

Pour toute question, veuillez contacter bdtpartners@itu.int.

DÎNER DE CÉLÉBRATION DE L'UIT-D: PLUS DE 30 ANS D'ACTION
16 novembre 2025
OFFRES DE PARRAINAGE

	Platine **100 000 CHF** (1 sponsor seulement)	**Or** **50 000 CHF** (3 sponsors)	**Argent** **20 000 CHF** (5 sponsors)	**Bronze** **5 000 CHF** (illimité)
Dîner de Célébration de l'UIT-D				
Affichage du nom à l'entrée/la sortie du lieu du Dîner de célébration de l'UIT-D	✓	✓	✓	✓
Affichage du nom sur l'écran de fond lors du Dîner de célébration de l'UIT-D	✓	✓	✓	✓
Remerciements lors de l'allocution d'ouverture prononcée par un fonctionnaire élu de l'UIT lors du Dîner de célébration de l'UIT-D	Nom complet	Nom complet	Nom complet	
Allocution de haut niveau lors du Dîner de célébration de l'UIT-D	Allocution de 5 minutes	Allocution de 3 minutes		
Places assises réservées au Dîner de célébration de l'UIT-D	2 responsables à la table des fonctionnaires élus de l'UIT + 1 à la table de la haute direction du BDT	1 responsable à la table des fonctionnaires élus de l'UIT	1 responsable à la table de la haute direction du BDT	
Remerciements sur le site web de la CMDT	– Logo cliquable – 2 citations de responsables – Entretien vidéo – Photos lors du dîner	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable – Entretien vidéo	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable	Logo cliquable
Remerciements sur l'application mobile "Manifestations de l'UIT-D"	– Logo cliquable – 2 citations de responsables – Entretien vidéo – Photos lors du dîner	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable – Entretien vidéo	– Logo cliquable – 1 citation d'un responsable	Logo cliquable
Remerciements sur le programme électronique du Dîner de célébration de l'UIT-D	– Logo – 2 citations de responsables	– Logo – 1 citation d'un responsable	Logo	Logo
Remerciements sur la lettre d'invitation au Dîner de célébration de l'UIT-D	✓	✓	✓	✓
Invitations supplémentaires au Dîner de célébration de l'UIT-D	5 invitations supplémentaires	3 invitations supplémentaires	2 invitations supplémentaires	
*Remerciements sur les écrans de télévision lors du Dîner de célébration de l'UIT-D**	*Logo* *2 citations de responsables*	*Logo* *1 citation d'un responsable*	*Logo* *1 citation d'un responsable*	*Logo*
Autre support de visibilité				
Exposition	Avantages Premium Plus	Avantages Premium		
Mention sur X	✓	✓		
Mention sur LinkedIn	✓	✓	✓	
Article du blog	✓			
Mention dans le numéro spécial des Nouvelles de l'UIT sur la CMDT	Logo 2 citations de responsables	Logo 1 citation d'un responsable	Logo	Logo

* *Provisoire – à confirmer*

3) Travailler ensemble pour produire des effets: l'exposition

Cette exposition présentera les travaux des partenaires et des parties prenantes de l'UIT-D visant à stimuler le développement du numérique dans le monde.

Des avantages de visibilité intéressants sont proposés pour l'exposition de la marque, la publicité et la promotion.

Pour toute question, veuillez contacter bdtpartners@itu.int.

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR PRODUIRE DES EFFETS: L'EXPOSITION (17-28 novembre 2025) **OFFRES DE PARRAINAGE**		
	Premium Plus **13 000 CHF**	**Premium** **10 000 CHF**
Espace d'exposition (espace brut)	3x3 m² d'**espace brut** d'exposition *Note*: les frais comprennent la location et l'occupation de l'espace désigné. Le coût du stand et tous les coûts associés, tels que la conception, la mise en place, l'équipement, la promotion, l'ameublement, etc. sont **en supplément** et doivent être payés directement au fournisseur de services désigné par le pays hôte	2x3 m² d'**espace brut** d'exposition *Note*: les frais comprennent la location et l'occupation de l'espace désigné. Le coût du stand et tous les coûts associés, tels que l'équipement, la promotion, l'ameublement, etc. sont **en supplément** et doivent être payés directement au fournisseur de services désigné par le pays hôte
Remerciements sur le site web de la CMDT	– Logo cliquable – Entretien vidéo	Logo cliquable
Remerciements sur l'application mobile "Manifestations de l'UIT-D"	✓	✓
Possibilité de distribuer des supports et des articles promotionnels	✓	✓
Mention sur les réseaux sociaux	✓	
Mention sur le numéro spécial des Nouvelles de l'UIT sur la CMDT	✓	✓